Les dépassements

I. Entrée en matière : définition

Dépasser consiste à passer devant un usager circulant dans le même sens. La manœuvre exige visibilité, espace et possibilité de se rabattre sans gêner.

Sensibilisation à la sécurité routière

Un dépassement n'est jamais indispensable. Renoncer dès qu'une marge devient incertaine, surtout près des usagers vulnérables.

II. Cinq questions ouvertes

Progression : repérer → expliquer → appliquer → analyser → argumenter. Répondre avec ses propres mots avant de consulter le corrigé.

1. Quels contrôles précèdent un dépassement ?

.....

2. Comment annoncer et réaliser la manœuvre ?

.....

3. Quelle marge laisser à un cycliste ?

.....

4. Comment se comporter lorsqu'on est dépassé ?

.....

5. Comment décider face à un tracteur avant un sommet de côte ?

.....

À l'oral : illustrer chaque réponse par une situation de conduite et justifier le choix le plus sûr.

III. Réponses expliquées

COMPRENDRE EN IMAGES

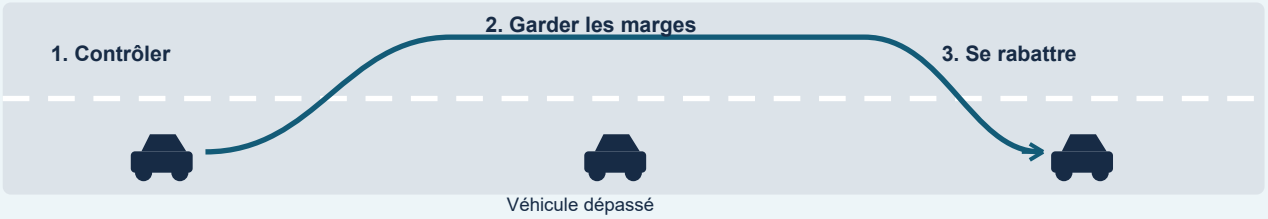


Schéma de principe : voie libre, visibilité et rabattement sûr indispensables. Pas à l'échelle.

1	Vérifier signalisation, visibilité, trafic en face, distance disponible et absence de manœuvre engagée derrière. Prévoir le rabattement avant de commencer.
2	Contrôler, signaler, se déporter avec une marge suffisante, dépasser sans dépasser la limitation puis se rabattre sans couper la trajectoire.
3	Au moins un mètre en agglomération et un mètre cinquante hors agglomération, et davantage si nécessaire. Attendre si l'espace manque.
4	Ne pas accélérer, maintenir une allure et une trajectoire prévisibles puis faciliter raisonnablement la manœuvre sans se mettre en danger.
5	La faible vitesse du tracteur ne compense pas l'absence de visibilité. Rester derrière à distance et attendre une zone offrant visibilité et espace suffisants.

IV. Tableau de synthèse

Situation / notion	Repère / action
Sommet sans visibilité	Attendre
Cycliste proche d'un obstacle	Anticiper son écart
Rabattement impossible	Renoncer

V. Réglementation et sanctions utiles

Un dépassement dangereux ou interdit expose à des sanctions et éventuellement à une suspension. Accélérer lorsqu'on est dépassé constitue également une infraction.

Les plafonds pénaux indiqués ne sont pas des peines automatiques. La qualification, les aggravations et les décisions des autorités déterminent les suites.

Sources pour vérifier et approfondir

Code de la route - R414-4 et suivants

Dépassement : décider avant de s’engager

La bonne décision peut être d’attendre. Il faut disposer d’une sortie de manœuvre avant même de se déporter.

REPÈRES VISUELS POUR APPROFONDIR



VISIBILITÉ	ESPACE	RETOUR
Toute la séquence observable	Marge latérale disponible	Rabattement sans gêner

Les explications ci-dessous précisent le raisonnement et ses limites.

Vérifier toute la séquence

Identifier l’usager à dépasser, la limitation, la signalisation et les véhicules qui approchent. Vérifier que personne ne dépasse déjà derrière et que le véhicule devant ne prépare pas un virage. Prévoir la place nécessaire au retour sans imposer un freinage.

Distinguer visibilité et espace

Une ligne discontinue n’affirme pas que le dépassement est sûr. Un sommet, un virage, une intersection ou un masque peuvent rendre la distance visible insuffisante. Ne pas accumuler plusieurs dépassements pour profiter d’une ouverture incertaine.

Exemple : un cycliste devant un rétrécissement

Prévoir qu’il s’écartera d’un obstacle ou d’une portière. Attendre si l’on ne peut pas laisser la marge latérale obligatoire et une marge suffisante avec le trafic opposé. Après dépassement, se rabattre sans rabattre le cycliste contre le bord.

Situation / notion	Repère / action
Avant	Visibilité et retour assurés
Pendant	Marge latérale et allure autorisée
Doute ou marge insuffisante	Attendre une occasion sûre

Sources de cet approfondissement

Code de la route - R414-4 et suivants